

Communiqué de presse

Etude AMF – Banque des Territoires sur la situation financière des communes et intercommunalités : des dépenses en net ralentissement par rapport au mandat précédent

Paris, le 19 novembre 2019

A l'occasion du 102^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et la Banque des Territoires présentent pour la troisième année consécutive les conclusions de l'étude sur la situation financière des communes et des intercommunalités.

En cette dernière année du mandat municipal, l'étude compare les évolutions du mandat actuel avec les évolutions du mandat précédent¹.

Le mandat 2014-2020 aura été marqué par la baisse des dotations. Si l'on compare le total de la dotation globale de fonctionnement du bloc communal versée sur ce mandat, il apparaît en diminution de 20,62 Md€ par rapport au mandat précédent. Toutefois, l'objectif de maintien des équilibres budgétaires et notamment de l'épargne brute a été atteint. Durant les 5 premières années du mandat actuel (2014-2018), la dette des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) est restée stable à 3,8 % du PIB et la capacité de désendettement s'améliore, passant ainsi de 5,6 ans à 5 ans.

L'analyse montre cependant un net ralentissement des dépenses des services à la population (dépenses de fonctionnement) durant le mandat actuel par rapport au mandat précédent. L'étude révèle surtout une contraction inédite des investissements communaux et intercommunaux, le total des dépenses d'équipement ayant baissé de 16 milliards d'euros par rapport au mandat précédent.

L'investissement public local est reparti à la hausse depuis 2017 et devrait encore progresser en 2019 conformément au cycle électoral. Au total et au vu des chiffres sur les 5 premières années du mandat, l'investissement du bloc communal du mandat 2014-2020 ne pourra probablement pas atteindre le niveau du mandat précédent.

L'étude est téléchargeable sur le site : www.amf.asso.fr

¹ L'année 2019 n'étant pas achevée, la comparaison s'effectue entre les 5 premières années du mandat actuel et les 5 premières années du mandat précédent, soit entre 2014-2018 et 2008-2012.

A propos de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est près de 35 000 adhérents (maires et présidents d'EPCI), et un réseau de 103 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

www.amf.asso.fr |  @l_amf

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

AMF

Marie-Hélène Galin : marie-helene.galin@amf.asso.fr – 06 80 18 61 66

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Isaline Ollivier : isaline.ollivier@caissedesdepots.fr – 01 58 50 23 07 / 07 85 11 92 57